

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Ouverture des écoles

**La Sarre, le 14 janvier 2022** — Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi annonce le retour en présence de tous les élèves des écoles et des centres à compter de lundi 17 janvier 2022.

Dès lundi matin, **tous** nos établissements seront en mesure d'accueillir à nouveau les élèves dans leurs classes comme à l'habitude. Pour ce faire, des mesures ont été prises afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel.

- Les masques de procédures seront disponibles en nombre suffisants pour tous, incluant les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans qui devront dorénavant le porter dans le transport scolaire;
- Les procédures intensifiées de désinfection sont toujours en vigueur;
- L'installation des lecteurs de CO2 demeure une priorité;
- Des tests rapides sont toujours disponibles au besoin si les élèves ou le personnel développent des symptômes au cours de la journée;
- D'autres distributions de tests rapides sont prévues pour envoyer dans les familles des élèves du préscolaire et du primaire.

Cependant, il est à noter que les activités parascolaires ainsi que le sport étudiant seront suspendues jusqu'à nouvel ordre.

#### Important

Si votre enfant montre des symptômes du COVID-19, il est très important de ne pas l'envoyer à l'école ni au service de garde. Nous vous recommandons d'utiliser les tests rapides et d'informer l'école d'un résultat positif. Des travaux seront préparés pour lui pendant la période d'isolement, et un contact quotidien sera fait auprès de lui par un intervenant de l'école. Suivez les consignes ci-dessous en fonction de l'âge de votre enfant.



	12 ans et plus	Moins de 12 ans	Personnes immunosupprimées
Adéquatement vacciné	5 jours* (les 5 jours suivants avec port du masque en tout temps)	5 jours et refaire un test rapide le 5 <sup>e</sup> jour. <ul style="list-style-type: none"><li>• Si le test est positif, poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires.</li><li>• Si le test est négatif, l'enfant peut reprendre ses activités.</li></ul>	21 jours
Non adéquatement vacciné	10 jours		

\* Si les symptômes s'améliorent et après au moins 24 heures sans fièvre.

Si vous êtes un **travailleur de la santé**, communiquez avec votre milieu de travail pour recevoir les consignes de levée de l'isolement et de retour au travail.

Pour plus d'information :  
[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

Votre gouvernement 

Engagement, Respect, Équité



Ensemble, pour le succès de TOUS nos élèves.